

Section romande de l'association suisse des experts en finance et en controlling et des spécialistes en finance et comptabilité avec brevet fédéral

Dans ce Numéro

- **Commission des normes**
- **Mémento**
- **Reconnaissance du diplôme**

Secrétariat SWISCO

Rue de Neuchâtel 1
1400 Yverdons-les-Bains
Tél.: 024 425 21 72
Fax: 024 425 21 71
Email: info@swisco.ch

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site :

**Don't forget...
Click on
www.swisco.ch**



Le Billet du président

Chers-ères Membres

A l'approche des fêtes de fin d'année, recevez de votre association, les meilleurs vœux de bonheur, de réussite et d'épanouissement dans votre cadre professionnel et privé.

J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui poursuivent une formation professionnelle en emploi. L'investissement personnel, pour ces jeunes cadres, dont la charge de travail est déjà conséquente, qui consacrent leurs soirées et leurs week-ends, au détriment d'une vie sociale et souvent au détriment de leur famille, mérite d'être relevé. Permettez-moi de vous suggérer, dans cette période de fête, de vous retrouver dans la sérénité du cercle familial, de laisser durant quelques jours les soucis du travail, des cours, et des engagements de vos quotidiens; de vous retrouver intérieurement et de consolider les bases essentielles de votre relation avec vos parents, conjoints, enfants et amis, afin qu'ils soient pour vous le support dont vous pourrez jouir dans les moments les plus difficiles des temps à venir. Mais également afin qu'une fois passés vos examens, vous puissiez trouver en vous la force d'être le pilier central de votre famille, de vos associations et de vos entreprises.

Je m'adresse également aux retraités de notre association, afin de leur souhaiter encore de longues années de joies et de bonheurs, entourés de leurs proches, dans un environnement social respectueux de l'être humain. Que la santé vous accompagne sur le long chemin d'une retraite bien méritée !

J'ai également une pensée sincère à tous ceux d'entre nous qui ont vécu une année 2003 pénible, de restructurations, de licenciements, de difficultés financières ou autres bouleversements. Que l'année qui s'approche soit pour vous toutes et tous l'année d'un nouveau départ, qu'elle apporte sécurité à vos familles et l'épanouissement personnel que vous attendez.

A vous tous, chers Membres et Collègues, je vous souhaite un Joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et une heureuse et fructueuse année 2004 !

Dominique Ducry, président

Nouveau sur notre site Internet: FORUM

Depuis quelques semaines déjà, nous avons créé sur notre site Internet un Forum qui se veut être un lien entre les personnes intéressées aux métiers de la finance, de la comptabilité et du controlling.

Aidez-nous à le faire vivre et venez le consulter, faites-nous part de vos questions, réponses et autres opinions que nous ne manquerons pas d'insérer dans le présent Forum.

www.swisco.ch



Deux nouvelles normes entreront en vigueur au 1er janvier 2004. La norme **RPC 23** concernant le traitement des provisions et la norme **RPC 24**, qui elle traite des fonds propres et de la présentation dans les comptes des propres actions et des transactions avec les actionnaires.

Le projet de la norme RPC 23 vise notamment à faire une séparation aussi claire que possible entre les provisions et les passifs de régulation. La certitude étant l'élément déterminant dans le critère de classification. Il est notamment écrit dans le point 1 du texte mis en consultation:

"Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable. Cet engagement constitue un passif exigible. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeurs d'actifs."

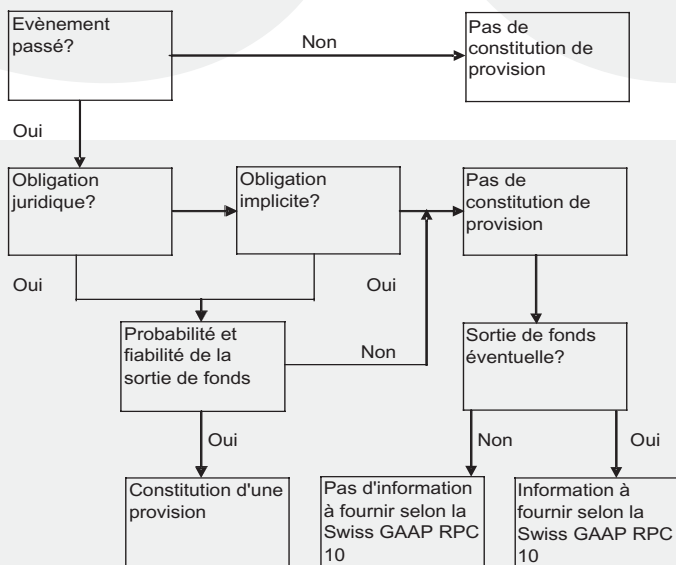
L'estimation du montant est lui déterminé en fonction du risque économique calculé de manière la plus objective que possible. Il doit correspondre à l'espérance mathématique des sorties futures de flux de ressources et de ce fait tenir compte de la probabilité et de la fiabilité liées à ces sorties.

La provision ne doit cependant être enregistrée que lorsque l'engagement actuel qui résulte d'un événement qui se situe dans le passé et que la probabilité d'une sortie de fonds puisse être estimée de manière sûre.

L'annexe devra fournir de manière claire toutes les variations desdites provisions.

La norme contient également un arbre de décision pour la saisie des provisions ou non.

Arbre de décision pour la saisie des provisions



La norme RPC 23 vise la clarté dans la présentation et l'évolution des capitaux propres ainsi que le traitement des propres actions. La recommandation traite de:

- la saisie, l'évaluation et la présentation des propres actions;
- la saisie, l'évaluation et la présentation des transactions avec des actionnaires, en leur qualité d'actionnaires;
- la saisie et la mention des coûts de transaction des capitaux propres;
- la présentation de l'état et des mouvements des capitaux propres et de leurs composantes;
- la présentation dans l'annexe des informations complémentaires importantes.

La consultation de la norme **RPC 26** qui traite de la présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle vient de se terminer et l'établissement de la recommandation devrait intervenir dans le courant du 1er semestre 2004. La commission des normes de Swisco s'est réunie le 30 septembre pour prendre position sur les questions de la commission pour les Recommandations relatives à la présentation des comptes. Ce document se trouve sur le site de notre association.



De gauche à droite, 1er rang: Etienne Gruber, Chantal Bonny, Monika Landolt; 2ème rang: Serge Gard, Didier Reymond.

N'ont pu participer à la séance: , Philippe Gaberell, Christian Bolay (CHB), Claude Ambrosini.

Les personnes qui désirent plus d'informations peuvent consulter le site des Swiss GAAP RPC <http://www.fer.ch/fr/index.htm> ou écrire leur question sur le forum de notre association.

Serge Gard,
Président commission des normes.

Nous vous l'avons annoncé lors de notre assemblée générale, une mise à jour de notre mémento est en cours. Le projet se trouve actuellement dans sa dernière ligne droite et sa structure sera la suivante:

1. Algèbre + art. commerciale
2. Statistiques
3. Gestion d'entreprise
4. Compta analytique d'exploitation
5. Analyse financière
6. Gestion financière
7. Risque
8. Economie politique
9. Sciences actuarielles
10. Consolidation

Comme vous pouvez le constater, de nouveaux chapitres font leur apparition. Les chapitres qui étaient déjà présents dans les éditions précédentes ont subi un sérieux lifting et c'est quasiment un nouvel outil de travail qui sera prochainement disponible.

Il faut déjà relever le travail fourni par les membres de ce groupe, en particulier ceux qui avaient déjà participé à la première édition. Nous reviendrons plus en détail sur ces forçats de la formule mathématique, et ne manquerons pas de relever le mérite de chacun lors de l'annonce officielle de la sortie du mémento.

Serge Gard.

Reconnaissance du Diplôme

Complement your Swiss Federal Diploma with an International CIMA Qualification ?

After some months of discussion, SWISCO and CIMA Switzerland have launched a Pilot Scheme of CIMA Studies for holders of the Swiss Federal Diploma. Several Committee members of SWISCO are participating in this Pilot along with other Diploma graduates. Anyone qualified to Federal Diploma level, under old or new directives, is invited to join.

CIMA, the Chartered Institute of Management Accountants, based in London, has around 140,000 members and students in 150 countries. A member of IFAC, the International Federation of Accountants (of which the Chambre Fiduciaire is Swiss member), CIMA plays a leading role in the IFAC-PAIB committee, Professional Accountants in Business. Indeed the focus of CIMA is on business, information and financial strategy, not audit or fiduciary.

The Pilot Scheme of Studies will give provisional exemption to Diploma graduates from 10 of CIMA's 17 exam modules. Participants will study 3 CIMA study modules and be examined in May 2004. Successful students will receive the CIMA Advanced Diploma in Management Accounting and be able to continue with CIMA Final Membership exams. After evaluation, it is also hoped that the Pilot Scheme will lead to more permanent CIMA study possibilities.

The SWISCO committee recommend these studies to any member working in an international environment. If you would like to know more about the scheme, or about participation in the Pilot Project, please contact Laurence Warpelin or Stephen Horsley at the coordinates below. For further information on CIMA, see the web site <http://www.cimaglobal.com/>

Laurence Warpelin,
Laurence.Warpelin@SWISCO.ch

StephenHorsley,
Stephen.Horsley@CIMASwitzerland.ch



CIMA Un nouveau défi en perspective ?

Depuis plusieurs mois déjà, le comité Swisco travaille en étroite collaboration avec CIMA Switzerland, représenté par Stephen Horsley, sur un projet de reconnaissance de notre diplôme avec le diplôme CIMA « Chartered Management Accountant », titre largement répandu et reconnu sur le plan international.

Bien que ces deux formations présentent de grandes similarités, leurs structures diffèrent néanmoins dans certains domaines et une équivalence pure et simple de notre diplôme avec celui de CIMA ne peut être obtenue sans examen préalable.

La difficulté qui se pose dès lors est la détermination du niveau d'examen requis, c'est-à-dire des exemptions qui pourraient ou non nous être accordées. Ceci provient du fait de la récente modification de notre diplôme et des nouvelles directives d'examens, de problématiques linguistiques puisque les examens CIMA sont en anglais ainsi qu'à l'évaluation de notre expérience pratique qui peut s'avérer très différente selon la diversité des postes que nous occupons.

En conséquence, il a été accepté d'établir un projet pilote dont l'objectif principal est d'évaluer les conditions d'exemptions futures qui pourront être accordées aux détenteurs de notre diplôme (ancien et nouveau).

Le pilote sera composé de 6 à 10 étudiants (titulaires du diplôme d'Expert en finance et en controlling ancien et nouveau) ayant une expérience professionnelle aussi variée que possible. Ils devront étudier 3 modules spécifiques du

pas exclu que les futurs candidats pourront bénéficier de plus ou de moins d'exemptions que les candidats du projet pilote.

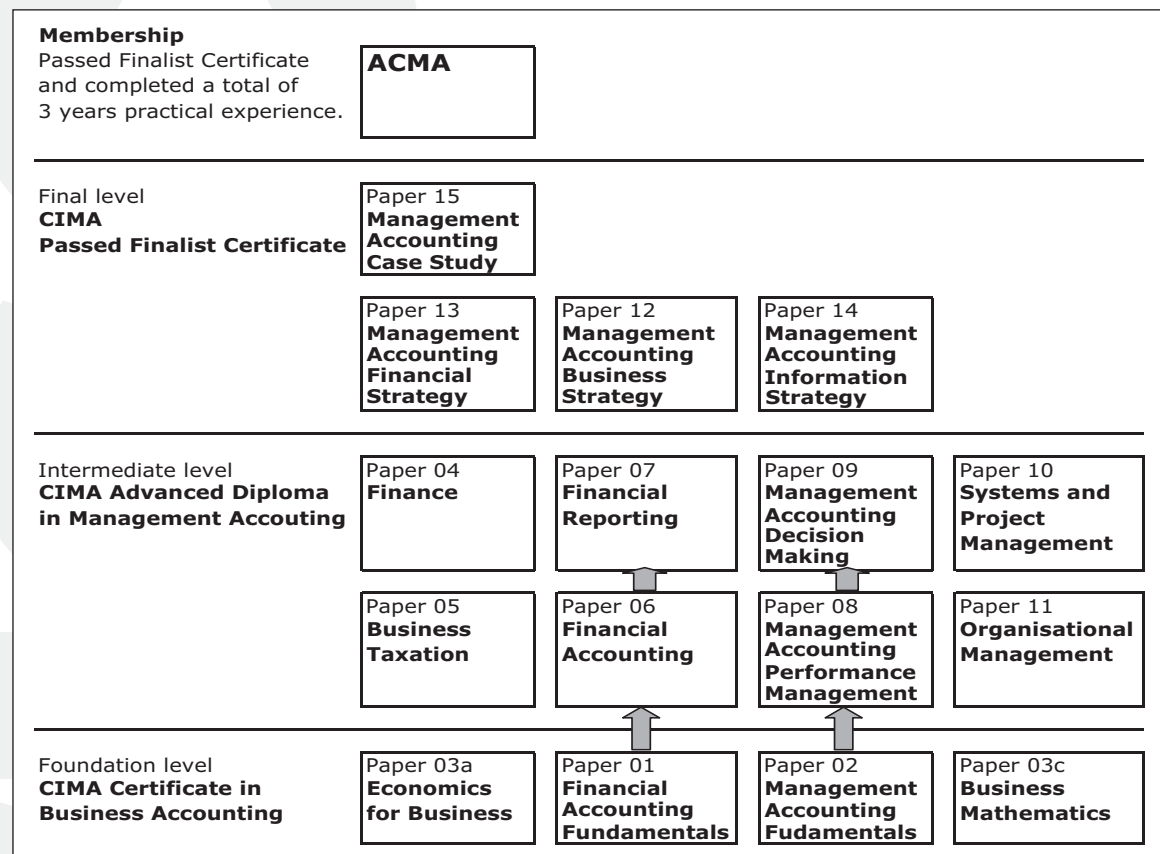
Actuellement, 4 candidats, dont deux du comité Swisco, se sont déjà inscrits pour participer à ce projet. Nous souhaitons augmenter le nombre de participants afin que le pilote soit aussi représentatif que possible. Alors nous comptons sur votre participation, que vous soyez diplômé(e) sous

l'ancien ou le nouveau régime, rejoignez-nous et venez vous lancer dans ce magnifique défi avec nous.

La soussignée se tient à votre entière disposition pour vous fournir toutes informations utiles sur ce projet et pour prendre vos inscriptions.

A toutes fins utiles et pour augmenter votre motivation, les examens auront lieu les 26 et 27 mai prochain, alors ne tardez pas, c'est maintenant qu'il faut y aller !

*Laurence Warpelin,
NewsLetter.*



niveau intermédiaire CIMA afin d'être évalués sur ces modules lors de la session d'examens de mai 2004. Ces étudiants bénéficieront d'exemptions provisoires pour tous les autres modules du niveau de base et du niveau intermédiaire de CIMA, pour autant qu'ils prennent part aux examens de mai 2004 et qu'ils réussissent les 3 modules exigés. Les candidats qui réussiront recevront le diplôme "CIMA Advanced Diploma in Management Accounting" et seront libres de poursuivre jusqu'au niveau final d'examens.

Les 3 modules exigés pour les participants au projet pilote sont:

- ◆ Paper 9, Management Accounting Decision Making;
- ◆ Paper 10, Systems and Project Management;
- ◆ Paper 11 Organisational Management.

Après une première évaluation non définitive des directives d'examens de notre diplôme par rapport au programme de CIMA (cf. schéma ci-dessus), il a été estimé que le chevauchement de tous les autres sujets est suffisamment proche pour qu'ils soient exclus de l'étape pilote. Il n'est toutefois

Secrétariat

SWISCO

Rue de Neuchâtel 1

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 425 21 72

Fax 024 425 21 71

Email : info@swisco.ch

www.swisco.ch